



PROJET PORTE PAR



Projet soutenu par

**L'Agence Régionale de Santé
de Bretagne**

CONTACTS

TÉLÉPHONE :
02.90.26.45.39
02.99.30.36.45

SITE WEB :
<https://www.omeditbretagne.fr>
<https://www.gecolib.fr/>

E-MAIL :
omeditbretagne@ch-cornouaille.fr
contact@gecolib.fr

EQUIPE PROJET OPPA

Maud Blin
Aurélié Demiguel
Guillaume Laboulfie
Gilles Piriou
Lucie Souffois

Juin 2021

PROJET OPPA – ESP / MSP

Optimisation de la Pharmacothérapie de la **Personne Âgée**

DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURES 2021

ESP - EQUIPES DE SOINS PRIMAIRES

MSP - MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES

LES OBJECTIFS DU PROJET OPPA-ESP/MSP

- ✓ Optimiser la pharmacothérapie de la personne âgée prise en charge en ville et en ambulatoire, par l'élaboration et le partage d'un **plan de revue de médication pluridisciplinaire** établi lors de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- ✓ Prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée prise en charge en ville et en ambulatoire
- ✓ Soutenir l'autonomie et la prise en charge de la fragilité de la personne âgée en ville et en ambulatoire
- ✓ Développer et promouvoir la coordination pluridisciplinaire des professionnels de santé de ville autour de la pharmacothérapie de la personne âgée, en s'appuyant sur les dispositifs de coordination que sont les EPS/MSP

LE DISPOSITIF PROJET OPPA - ESP/MSP

- Un financement de 5000 € couvrant les activités de coordination, concertation, communication et de mesure des indicateurs OPPA
- Une Equipe Projet en accompagnement de proximité tout au long du projet OPPA
- Un kit méthodologique d'aide à la mise en œuvre du projet OPPA : organisation des RCP OPPA, fiches-actions « qui fait quoi », mode sélection de dossiers patients, méthode d'optimisation de la pharmacothérapie et d'élaboration d'un plan de revue de médication pluridisciplinaire etc.
- Un programme de formation interrégional OPPA (méthode d'optimisation et thématiques cliniques), selon les besoins

VOUS SOUHAITEZ POSTULER ?

UNE PROCEDURE SIMPLE ET RAPIDE

Pour postuler, veuillez renseigner le formulaire PROJET OPPA – ESP/MSP : appel à candidature en annexe 1 et l'adresser par voie électronique à l'OMÉDIT Bretagne, à partir du 1^{er} juin 2021 et avant le 31 août 2021 à l'adresse email suivante: omeditbretagne@ch-cornouaille.fr

Sélection des dossiers à compter du 1^{er} septembre 2021

L'ESP/MSP est signataire d'une convention
(mission à réaliser en contrepartie du versement de crédits)

Vous bénéficiez de l'appui et de l'accompagnement de
l'OMÉDIT Bretagne et de GECO Lib' tout au long du projet OPPA

1 - Contexte et enjeux du projet OPPA

« **La iatrogénie médicamenteuse** est un problème de santé publique majeur. On estime qu'elle est deux fois plus fréquente chez le **sujet âgé de plus de 65 ans** et responsable d'environ 10% des hospitalisations dans cette population, et de 20% chez les octogénaires.

L'ARS Bretagne, en lien avec l'OMÉDIT Bretagne, s'est engagée dans de nombreux travaux afin d'améliorer **la prise en charge de la pharmacothérapie de la personne âgée.**

Le **projet OPPA** initialement développé dans sa phase pilote **auprès des Ehpad** de la région Bretagne s'entend et se déploie en 2021 en ville. Il permet aux structures de coordination la mise en œuvre d'un projet défini et structuré centré sur l'optimisation de la pharmacothérapie des personnes âgées, particulièrement vulnérables au risque iatrogène médicamenteux.

GECO Lib' s'associe à l'OMÉDIT Bretagne pour promouvoir, soutenir et coordonner le **projet OPPA auprès des acteurs de santé exerçant en ville ou souhaitant exercer au sein d'une ESP/MSP.**

2 – Quels sont les objectifs du projet OPPA -ESP/MSP ?

Cet appel à candidatures régional auprès des ESP/MSP de la région Bretagne souhaite promouvoir la **mise en place de dispositifs de prise en charge pluridisciplinaire de la pharmacothérapie de la personne âgée** autour d'une **collaboration des acteurs de santé de ville.**

Le projet OPPA - ESP/MSP a pour objectifs de :

- Optimiser la pharmacothérapie de personne âgée prise en charge en ville et ambulatoire, par l'élaboration et le partage d'un **plan de revue de médication pluridisciplinaire** établi lors de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- Prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée prise en charge en ville et ambulatoire
- Soutenir l'autonomie et la prise en charge de la fragilité de la personne âgée en ville et ambulatoire
- Développer et promouvoir la coordination pluridisciplinaire des professionnels de santé de ville autour de la pharmacothérapie de la personne âgée, en s'appuyant sur les dispositifs de coordination que sont les EPS/MSP

Il s'inscrit dans la continuité des expérimentations nationales, notamment du parcours de santé des Personnes âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA). Il contribue pleinement à la logique de décloisonnement des structures et acteurs.

3 – Quelles ESP/MSP, quels professionnels de santé peuvent participer au projet OPPA - ESP/MSP ?


Pour participer au projet OPPA, les **ESP/MSP de la région Bretagne** doivent avoir parmi leurs membres **un Médecin généraliste et un Pharmacien d'officine.**

Le binôme « Médecin généraliste - Pharmacien d'officine » est le binôme central du projet OPPA et nommé « binôme référent OPPA ».

Au delà du binôme référent, la participation au projet OPPA des professionnels de santé impliqués dans la définition, le partage, le suivi et la réévaluation continue du plan de revue de médication pluridisciplinaire de chaque patient est encouragée (exemple : infirmière libérale, kinésithérapeute, médecin spécialiste, nutritionniste, etc....).

Le projet OPPA - ESP/MSP valorise la complémentarité des compétences professionnelles dans l'atteinte des objectifs pharmacothérapeutiques définis et partagés, avec le patient, son aidant et entre professionnels de santé.

Concernant les statuts, l'ESP doit être constituée en association et la MSP en association ou SISA (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires) pour participer au projet OPPA.

 **Le kit méthodologique d'accompagnement au projet OPPA - ESP/MSP** met à disposition des fiches-actions sur les missions et rôles des membres de l'ESP/MSP et des autres professionnels pouvant être impliqués dans le projet. **Il revient à chaque ESP/MSP de définir les missions et rôles de chacun dans le cadre du projet OPPA - ESP/MSP.**

4 – Quels patients peuvent bénéficier d'une optimisation de leur pharmacothérapie dans le cadre du projet OPPA - ESP/MSP ?


Les patients dont le dossier pharmacothérapeutique peut faire l'objet d'une optimisation dans le cadre du projet OPPA – ESP/MSP sont :

- La patientèle âgée de l'ESP/MSP, de plus de 65 ans, prise en charge en ville, particulièrement vulnérable au risque iatrogène médicamenteux et ayant donné son consentement à la révision de sa pharmacothérapie dans le cadre du projet OPPA

Les critères d'éligibilité des dossiers de patients à optimiser dans le cadre du projet OPPA **proposés mais non obligatoires** sont ceux des Avenants 12 et 19 à la Convention pharmaceutique et relatif au Bilan Partagé de Médication, à savoir : patients âgés de 65 ans ou plus, souffrant d'au moins une ALD, ou toute personne âgée de 75 ans et plus, bénéficiant de traitements pour lesquels au moins cinq molécules sont prescrites pour une durée de six mois.

Parmi ces dossiers éligibles, des critères de priorité peuvent être appliqués comme par exemples :

- les retours d'hospitalisation ;
- les patients prenant des « médicaments potentiellement inappropriés » chez la personne âgée ;
- les patients avec insuffisance rénale ou hépatique ;
- les patients prenant des médicaments à index thérapeutique étroit ;
- Les patients avec une nouvelle pharmacothérapie ;
- Les patients prenant plus de 10 médicaments réguliers ;
- Etc.

 **Le kit méthodologique d'accompagnement au projet OPPA - ESP/MSP propose des critères de sélection de dossiers pharmacothérapeutiques à optimiser. Il revient au binôme référent OPPA de sélectionner les dossiers dans le cadre du projet OPPA - ESP/MSP.**

5 – Quel est le déploiement opérationnel du projet OPPA – ESP/MSP ?

Le dispositif opérationnel du projet OPPA - ESP/MSP passe par la **tenue de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire ou RCP OPPA**.

La mise en œuvre opérationnelle du projet OPPA vise l'élaboration de 20 plans de revue médication pluridisciplinaire lors de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire.



RCP OPPA		
Étapes	Qui ?	Fait quoi ?
Étape 1 Prérequis à l'organisation de RCP OPPA	Médecins et Pharmaciens de l'ESP /MSP	- Identification du binôme référent OPPA (Médecin / Pharmacien) - Signature de la convention - Communication sur le projet OPPA – ESP/MSP et engagement des professionnels
Étape 2 Préparation de la RCP OPPA	Binôme référent OPPA	- Sélection des dossiers à soumettre en RCP OPPA - Information/consentement du patient et/ou son représentant légal - Analyse pharmacothérapeutique par le pharmacien préalablement à la RCP OPPA
Étape 3 La tenue de la RCP OPPA	Binôme référent OPPA +/- autres professionnels de santé	- Présentation du dossier pharmacothérapeutique en RCP et concertation pluridisciplinaire - Elaboration du plan de revue de médication pluridisciplinaire - Renseignement des indicateurs OPPA
Étape 4 A l'issue de la RCP OPPA	Binôme référent OPPA +/- Autres professionnels de santé	- Partage et suivi du plan de revue de médication pluridisciplinaire avec le patient et les autres professionnels de santé - Mise à jour des prescriptions médicamenteuses



Le kit méthodologique d'accompagnement au projet OPPA – ESP/MSP propose un exemple de dispositif d'organisation des RCP OPPA ainsi qu'une méthode d'optimisation de la pharmacothérapie. **Les modalités pratiques d'organisation des RCP OPPA sont à l'initiative du binôme référent OPPA de l'ESP/MSP (RCP en présentiel, distanciel, participants ; nombre de dossiers par RCP ; périodicité des RCP ; méthode d'optimisation de la pharmacothérapie, etc).**

6 – Quelles sont les modalités d'accompagnement financier du projet OPPA – ESP/MSP ?

L'appel à candidatures propose une somme totale de **5000 € nets de taxes** versée à l'ESP/MSP. Elle permet **d'aider financièrement l'ESP/MSP dans la mise en œuvre du projet OPPA et couvre :**

- Les frais d'organisation des RCP OPPA, les activités de coordination, de concertation, de communication, de mesure des indicateurs OPPA

8 – Procédure d'appel à candidature, modalités d'examen et de sélection des candidatures

- **Lancement de l'appel à candidatures** : 1^{er} juin 2021. Pour postuler, veuillez renseigner le formulaire PROJET OPPA - ESP/MSP : appel à candidature en annexe 1 et l'adresser par voie électronique à l'OMÉDIT Bretagne sous format Word à l'adresse email suivante: omeditbretagne@ch-cornouaille.fr
- **Date limite de candidature** : 31 août 2021
- **Sélection des candidatures** : les candidatures retenues feront l'objet d'une notification au binôme référent OPPA de l'ESP/MSP à compter de septembre 2021

7 – Indicateurs OPPA

Il est demandé à chaque ESP/MSP de renseigner et transmettre à l'équipe-projet OPPA les indicateurs suivants :

Indicateurs de structure (par ESP/MSP)

- Nombre de **RCP OPPA**
- Temps d'analyse de la pharmacothérapie pour chaque dossier patient avant la **RCP OPPA** (pharmacien d'officine)
- Nombre de dossiers patient révisés à chaque **RCP OPPA**
- Temps de révision de chaque dossier patient en **RCP OPPA**
- Nombre de Plans de revue de médication pluridisciplinaire documentés à chaque **RCP OPPA**

Indicateurs de résultat (par dossier patient)

- Nombre de médicaments (avant la RCP OPPA) (régulier et au besoin)
- Nombre de médicaments (après la RCP OPPA) (régulier et au besoin)
- Nombre de problèmes pharmacothérapeutiques donnant lieu à une intervention à l'issue de la RCP OPPA
- Typologie des problèmes pharmacothérapeutiques :
 - Médicament utilisé qui n'est plus nécessaire
 - Médicament additionnel nécessaire (y compris omis lors d'une prescription)
 - Médicament prescrit inapproprié (inefficace, non respect des recommandations)
 - Dose du médicament trop faible ou trop élevée
 - Voie et/ou administration du médicament inappropriée (formulation, heure d'administration, galénique, y compris problème d'adhésion)
 - Médicament causant un effet indésirable (incluant interaction médicamenteuse)
 - Suivi nécessaire non planifié / manquant



Le kit méthodologique d'accompagnement au projet OPPA - ESP/MSP

propose un tableau de bord de la RCP OPPA permettant la saisie des indicateurs.

Identité de l'ESP / MSP :

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Identité du binôme Référent OPPA :

Médecin généraliste

Nom / Prénom :
Profession :
Lieu d'exercice :
Numéro de téléphone :
Mail :

Pharmacien d'officine

Nom / Prénom :
Profession :
Lieu d'exercice :
Numéro de téléphone :
Mail :

Annexe 1 - PROJET OPPA – ESP/MSP : appel à candidature

Liste des professionnels de santé de l'ESP/MSP :

Nom Prénom	Profession	Lieu d'exercice	Mail

Vos motivations à entrer dans le projet OPPA – ESP/MSP :

Vos attentes :